



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement tenu le mardi 21 novembre 2017, à 18 h 30,
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

Présences :

Parents :

- Marie-Ève Imbeault
- Bianca Lavoie
- Nathalie Lavoie
- Mélanie Lapointe
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Steve Therrien
- Nancy Turcotte

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

Représentantes des élèves :

- Christopher Girard, président
- Arianne Barry-Boivin

Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur

Enseignants

- Claudine Brassard
- Julie Dion
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron
- Michel Vignola

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Jean-François Giroux à 18 h 32.

Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que monsieur le Directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 17 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;

CÉ 17-18-018

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Maltais et résolu :
QUE soit adopté l'ordre du jour comprenant les ajouts suivants :

- 8.2.9 Carte étudiante ;
- 8.2.10 Projet Noël partage ;
- 8.2.11 Opération drogue ;
- 8.2.12 Département de musique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2017

CÉ 17-18-019

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par Monsieur Jean-François Giroux.

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Brassard et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Suivi au procès-verbal du 17 octobre 2017

5.1 Point 7 : Budget du conseil d'établissement

La direction a procédé à une vérification. Le transfert du montant provenant du budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 a été effectué dans le compte du conseil étudiant. Il s'agit d'un montant d'environ 1 900 \$.

5.2 Point 10 : Modification au calendrier des séances (approbation)

CÉ 17-18-020

En raison de la tenue d'une rencontre du comité de parents le 18 décembre, la séance du conseil d'établissement qui devait se tenir à cette date doit être déplacée. La séance du mois de juin sera déterminée ultérieurement.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christopher Girard que la séance prévue le 18 décembre soit déplacée le mardi 19 décembre, à 18 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



5.3 Point 13.1 : Précisions et modification dans la procédure de sélection

Monsieur Giroux fait part aux membres qu'aucun document précisant les critères de sélection pour un voyage, notamment lorsqu'un élève détient un manquement majeur à son dossier, n'a été trouvé.

La règle voulant qu'un élève soit exclu du processus de sélection lorsqu'il reçoit un manquement majeur l'année précédant le voyage n'a pas toujours été respectée.

Étant donné qu'aucun protocole écrit n'est disponible, il est convenu que les 2 élèves qui ont reçu un manquement majeur l'année de leur 4^e secondaire puissent s'inscrire au voyage à New York en 2018. Pour cette année, si l'on fait face à ce genre de situation, la direction analysera les demandes individuellement.

Il est également soulevé qu'il serait pertinent que cette règle soit inscrite à l'agenda scolaire, que les parents en soient informés et qu'elle soit expliquée lors des assemblées générales d'élèves.

En conclusion, il est convenu que l'on procède à la rédaction d'un document indiquant les procédures claires utilisées lors de la sélection des élèves pour des voyages et qu'elles soient inscrites dans notre politique sur les voyages scolaires. Ce document fera l'objet d'une approbation par le Conseil d'établissement. Cette procédure entrera en vigueur l'année prochaine et les élèves en seront informés dès son approbation par le Conseil d'établissement.

5.4 Point 18 : Versement alloué au comité EHDAA et à l'école (approbation)

CÉ 17-18-021

Monsieur Giroux fait la lecture de la lettre provenant du président du Conseil des commissaires concernant le versement d'un montant de 169,29 \$ alloué à chaque acte d'établissement. Une décision doit être prise quant à l'utilisation de ce montant.

CONSIDÉRANT que le comité responsable des allocations des fonds d'aide aux élèves analyse les demandes de la façon la plus juste et la plus cohérente possible ;

CONSIDÉRANT que les fonds d'aide aux élèves ne sont pas suffisants pour combler toutes les demandes des élèves dans le besoin ;

CONSIDÉRANT que les fonds d'aide aux élèves permettent de satisfaire des besoins diversifiés, comme l'octroi de billets de repas à la cafétéria pour les déjeuners ou les dîners, l'achat d'uniformes scolaires ou de vêtements particuliers, le paiement d'activités, de passions, de concentrations, etc. ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Julie Thibeault, il est résolu :



De verser le montant de 169,29 \$ alloué par les commissaires aux fonds d'aide aux élèves de l'école secondaire du Plateau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5.5 Point 19.7 : Retour sur la journée d'activités d'Halloween

Cette journée s'est bien déroulée et on n'a eu connaissance d'aucun conflit ou de comportement inapproprié à sanctionner. Il est soulevé qu'il y avait peu d'activités dans la zone. L'assignation de dernière minute envoyée aux membres du personnel fait en sorte qu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour se préparer et se sentent moins impliqués.

6 Représentants des élèves

Lors de la séance du 16 mai 2017, le Conseil avait mandaté les membres du conseil étudiant de fixer 10 journées, au cours de l'année 2017-2018, lors desquelles le port des vêtements à l'effigie des équipes sportives, des concentrations et des autres groupes de l'école (équipe technique, etc.) est autorisé.

Voici les dates retenues :

- 23 novembre 2017 ;
- 8 décembre 2017 ;
- 18 janvier 2018 ;
- 29 janvier 2018 ;
- 23 février 2018 ;
- 5 avril 2018 ;
- 25 avril 2018 ;
- 10 mai 2018 ;
- 24 mai 2018 ;
- 1^{er} juin 2018.

5 journées thématiques ont été retenues :

- 14 février 2018, Saint-Valentin ;
- Semaine du 19 mars (date à déterminer, en lien avec la semaine des sciences), journée bûcheron ;
- 29 mars 2018, Pâques ;
- 12 juin : thème à déterminer.

Les dates proposées pour la tenue des journées d'activité d'hiver sont :

- Le 31 janvier 2018 (jour 6) pour les élèves du 2^e cycle ;
- Le 6 février 2018 (jour 1) pour les élèves du 1^{er} cycle.

Il est convenu que des précisions pour les journées thématiques de Pâques et du 12 juin 2018 soient apportées par le conseil étudiant lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

Il est également demandé que les dates pour le port des chandails à l'effigie de l'école secondaire du Plateau soient fixées en juin de l'année scolaire en cours pour l'année scolaire suivante.

7 Réveillon de Noël (approbation)

CÉ 17-18-022

La direction informe les membres qu'un sondage a été passé auprès des membres du personnel de l'école afin de connaître leur opinion quant à la tenue de la soirée du réveillon de Noël. 80,4 % sont en accord avec la tenue du réveillon, 5,4 % en désaccord et 16,1 % sont indifférents. Des commentaires et des suggestions ont été soulevés de leur part. Entre autres, ils souhaitent qu'il y ait une diversité dans les choix d'activités offerts et ils aimeraient être davantage impliqués dans la préparation des activités. Pour ce dernier point, il est mentionné que le conseil étudiant, dirigé par le technicien en loisir, pourrait trouver des façons d'unir les employés et les élèves dans la préparation de cette soirée. Il est également soulevé qu'il serait préférable que les membres du personnel reçoivent le plus tôt possible leur assignation de manière à assurer une meilleure préparation.

Le réveillon aura lieu le jeudi 21 décembre, de 16 h à 20 h. Il n'y aura pas de classe le 22 décembre. Les mêmes conditions de sécurité que l'an passé seront appliquées, c'est-à-dire des appels aux parents des élèves qui quittent l'école avant 20 h et l'interdiction de pénétrer dans l'école une fois l'élève sorti.

Un sondage sera acheminé à tous les parents pour connaître leur intérêt à accéder à un service de garde le 22 décembre. Dans l'éventualité où des parents répondent dans l'affirmative, un service sera offert.

CONSIDÉRANT que l'intérêt pour cette activité est manifesté à la fois par le personnel de l'école et les élèves ;

CONSIDÉRANT que le taux d'absentéisme serait plus important si les cours réguliers se tenaient le 22 décembre, dernière journée d'école ;

CONSIDÉRANT que le conseil étudiant se penchera sur les activités offertes dans le but d'augmenter l'intérêt des jeunes à y participer ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Maltais de procéder au vote.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



8 Sujets d'information

8.1 Présidence

Aucun sujet.

8.2 Direction

8.2.1 Motion de félicitations pour Madame Vicky Tremblay

Une lecture de la motion de félicitations à l'intention de Madame Vicky Tremblay est effectuée par Monsieur Giroux.

8.2.2 Motion de félicitations pour le « Projet Kenya »

Une lecture de la motion de félicitations à l'intention des élèves et de Madame Nicole Drouin pour le Projet Kenya est effectuée par Monsieur Giroux.

8.2.3 Politique sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires

Ce document, élaboré par le comité santé et sécurité au travail de la Commission scolaire de Charlevoix, a été acheminé préalablement aux membres par courriel.

La direction informe les membres que cette nouvelle politique est mise en place depuis peu. D'autres informations nous parviendront ultérieurement et la direction sollicitera le Conseil dans le but de recueillir des suggestions et des commentaires à ce sujet.

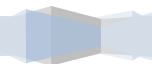
8.2.4 Étude COMPASS

Monsieur Giroux explique l'objectif et les résultats de l'étude COMPASS en ce qui concerne les habitudes de vie de nos élèves. Cette étude s'échelonne sur une période de 5 ans. Certaines statistiques sont expliquées. Dans un premier temps, l'équipe de direction souhaite se pencher sur les habitudes de consommation de nos jeunes.

Les résultats de cette étude seront envoyés par courriel aux membres.

8.2.5 Exercices de confinement barricadé ;

La Sûreté du Québec viendra prochainement à notre école pour faire un exercice de confinement barricadé.



CÉ 17-18-022

8.2.6 Session d'examens de février 2018 ;

Une session d'examens est proposée en février pour les trois matières de base : les mathématiques, le français et l'anglais ainsi qu'une autre matière à déterminer. Elle se déroulerait sur une journée et demie ou sur deux jours.

Les deux options de dates retenues sont les 1^{er} et 2 février ou les 15 et 16 février. Cette dernière option est recommandée par la direction, mais la décision finale sera prise lors du CPE et après consultation auprès des enseignants.

CONSIDÉRANT qu'une session d'examens permet d'éviter de nombreux gels de cours ;

CONSIDÉRANT qu'une session d'examens engendre plus de stabilité dans l'horaire des élèves et des enseignants ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Brassard d'approuver la tenue d'une session d'examens en février 2018 dont les dates précises seront approuvées par le CPE et après consultation des enseignants ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.2.7 Sortie au centre de tri de Lévis (comité environnement) ;

Cette sortie, tenue le 26 octobre dernier, concernait 25 élèves du comité environnement. Les coûts ont été défrayés par la MRC.

8.2.8 Journée d'engagement jeunesse (comité environnement) ;

Dix élèves du comité environnement ont participé à la journée d'engagement jeunesse qui s'est tenue le 3 novembre dernier. Tous les frais ont été assumés par la Fondation Brundland-CSQ.

8.2.9 Cartes étudiantes

La direction informe les membres que la première carte étudiante remise en début d'année est gratuite. Cependant, il en coûte 5 \$ pour en obtenir une 2^e copie, dans le cas d'une perte.

8.2.10 Noël partage

CÉ 17-18-023

Le 14 décembre prochain, au café étudiant, se déroulera un souper pour les familles démunies de notre région. Cette activité est proposée par Madame Nicole Drouin, en collaboration avec des élèves de 1^{re} secondaire, des parents et la Maison de la famille. Une subvention de 278 \$ a été remise par la Fondation jeune

projet. L'école secondaire du Plateau est sollicitée pour offrir gratuitement le café étudiant et les temps requis pour la main d'œuvre (concierge).

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Isabelle Tremblay d'approuver le souper Noël Partage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.2.11 Opération drogue

En se référant à l'étude COMPASS, Madame Vicky Tremblay, en collaboration avec des membres de la santé publique et du personnel de l'école, élaborera un plan d'action pour l'année scolaire 2018-2019 dans le but d'améliorer les habitudes de vie de nos jeunes.

8.2.12 Département de musique

Le début des travaux de réaménagement complet du département de musique est prévu pour le début février. Ce projet est rendu possible grâce à l'implication financière et en services de plusieurs partenaires de notre région. La Caisse populaire de Charlevoix-est a remis 10 000 \$ pour le projet, renouvelable pendant 5 ans, Pointco et Génico près de 25 000 \$ en matériaux et en main d'œuvre, l'école 10 000 \$ et la Commission scolaire de Charlevoix 75 000 \$. La valeur totale de ces travaux s'élève à près de 185 000 \$.

9 Comité de parents

Monsieur Therrien fait un compte rendu des points traités lors de la rencontre de ce comité qui s'est tenue le 23 octobre dernier. Il a été question des critères de sélection, du calendrier scolaire pour l'année 2018-2019 et de l'action collective touchant 68 commissions scolaires, dont celle de Charlevoix. Monsieur Therrien nous informe également qu'une lettre a été déposée à la Fédération du comité de parents pour dénoncer la législation sur la consommation de cannabis chez les jeunes de moins de 21 ans.

10 Personnel-enseignant

Aucun sujet.

11 Personnel de soutien

La semaine de la prévention des toxicomanies se déroule du 20 au 24 novembre et est organisée et animée par Madame Vicky Tremblay.



Plusieurs activités se tiennent sur l'heure du dîner : création d'une fresque, caravane des ressources, jeux et jeux-questionnaires, cocktails sans alcool et test de faculté avec l'agent(e) Vivianne Cloutier de la Sûreté du Québec.

12 Personnel professionnel

Aucun sujet.

13 Correspondance à l'intention du conseil d'établissement

13.1 Offre de formation webinaire

13.2 Document « Jeunesse sans drogue »

14 Sujets divers

Aucun sujet.

15 Période de questions du public

Aucun public.

16 Levée de la séance à 20 h 55

CÉ 17-18-024

Tous les sujets ayant été traités, **IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Nancy Turcotte, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

